



TERRITOIRE NON CADASTRÉ

TERRITOIRE NON CADASTRÉ

10111

S: 105 697,5 m²

NOTE
 Le présent plan vise à illustrer les propos de la section 11.2.7.2 des Instructions générales d'arpentage 2021, notamment en regard des désignations à inscrire sur le plan et de la précision de la représentation du morcellement.

201
(96KA201)

200
(96KA200)

LÉGENDE

- ⊗ Repère-médaille et poteau-témoin
- ◇ Borne-terminus et butte
- △ Station d'opération permanente
- △ Point géodésique
- (xxx) Point calculé
- Limite établie
- - - Limite de lot bornant



Ce plan est accompagné d'un carnet d'arpentage.

Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.

Les directions apparaissant sur ce document sont des gisements en référence au système SCOPO, NAD83 (SCRS), (fuseau 7, méridien central 70°30').

Les numéros de lots indiqués entre parenthèses sur ce document sont des lots du rang X de l'arpentage primitif du canton de Napet.

<p>Arpentage du lot 10111 du Registre du domaine de l'État.</p>	Dossier BAGQ : 544238 Dossier MERN : 409232 Dossier MELCC : 4122-02-95-0178
Original déposé au Greffe de l'arpenteur général du Québec.	
ZONE RÉSERVÉE POUR LA SIGNATURE NUMÉRIQUE DU CERTIFICAT DE DÉPÔT PAR L'ARPELLEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC	
Témiscouata, le 26 janvier 2021	
Signé numériquement par :	SIGNATURE DE L'A.-G.
Minute : 241 Dossier a.-g. : 1000-21	Jacques Lachaine Arpenteur-géomètre (matricule: 4888)
Copie conforme de l'original, le Pour l'arpenteur général du Québec	